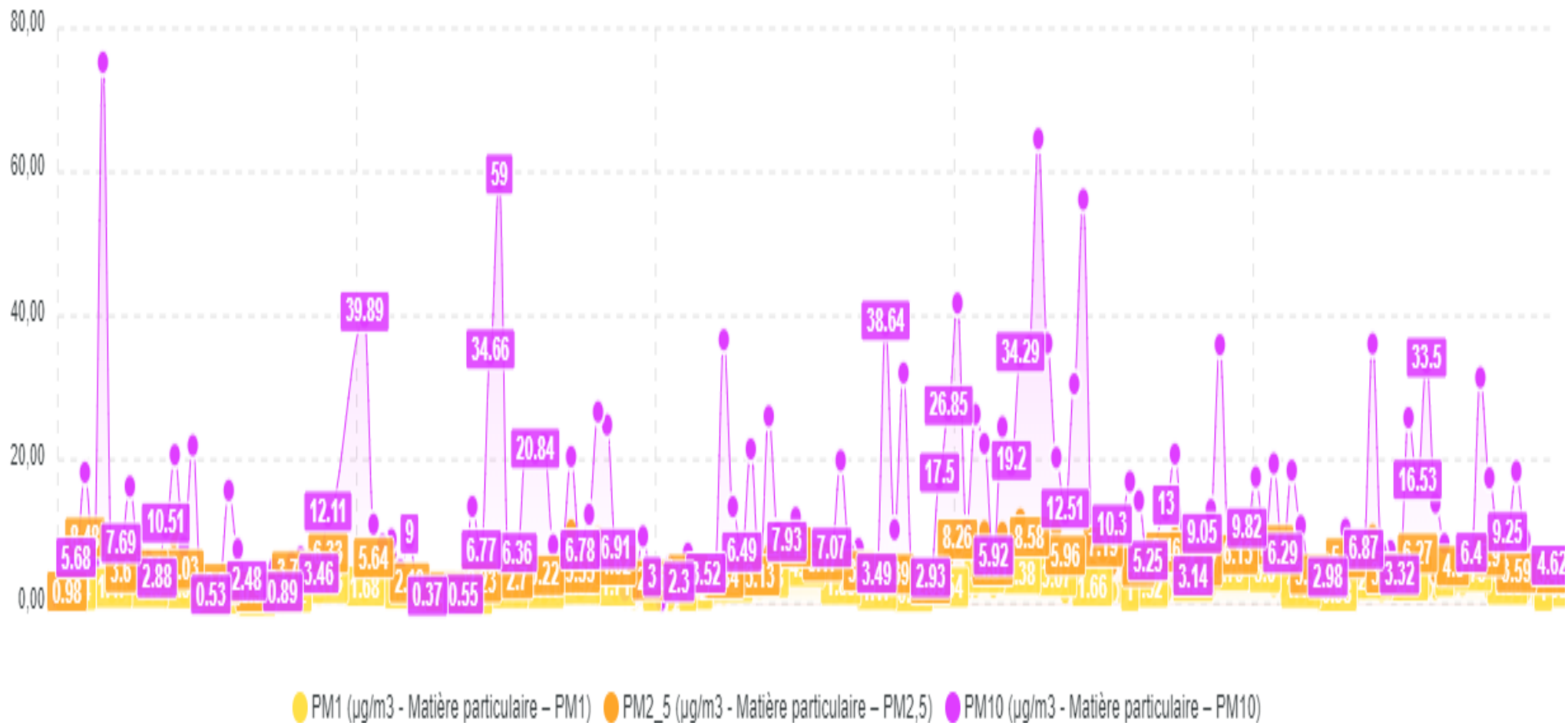


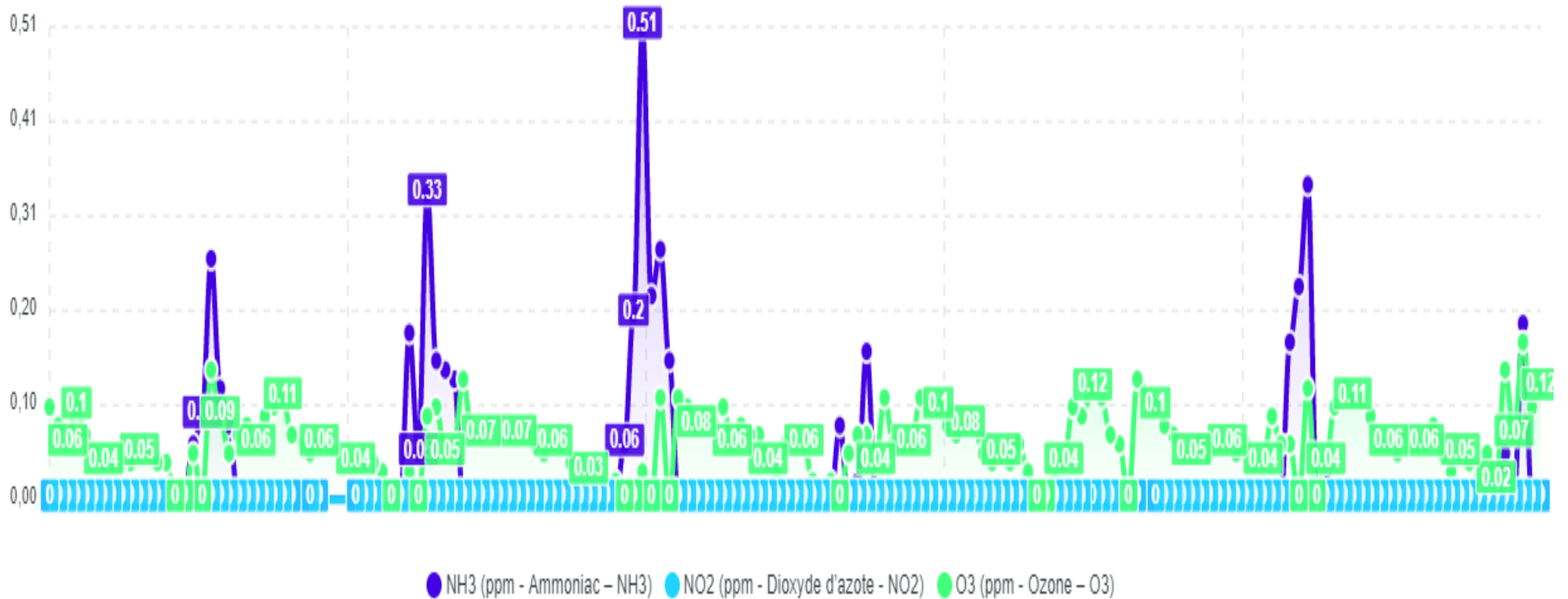
Mesures de qualité de l'air Aime Du 8 mai au 13 mai et Landry du 13 au 15 Mai

La station a été retirée d'Aime le 13 mai vers 15h et stockée à Landry aux villards durant deux jours.

Particules PM 10 etc en µg/m³



Ammoniac en bleu et ozone en vert. En ppm



Il est intéressant de remarquer que les différences entre Aime centre ville et le villard de Landry (circulation limitée, deux étables, habitat dispersé) ne sont pas spectaculaires. Il faut bien sûr se garder de conclusions hâtives surtout sur deux jours.

Les valeurs des particules fines mesurées restent dans les normes malgré les pics relevés qui correspondent soit au passage de véhicules polluants (vieux diesels) ou bien au fonctionnement de poêles à bois pour le chauffage de l'eau chaude ?? Ou encore brûlage de sciure ??

La valeur moyenne du taux d'ozone calculée sur le dernier jour à Landry est de 0.07 ppm soit 143µg/m³

La valeur maximum du taux d'ozone relevé à Albertville par le réseau ATMo est de 75µg/m³. L'altitude favorise la production d'ozone ..

Nous ne détectons toujours pas d'oxyde d'azote. Les pics d'ammoniac sont dus à la sortie de lisier de certaines étables..

La station va être placée à Moutiers durant une quinzaine de jours..

A suivre

Alain Machet pour Vivre en Tarentaise

Vivre en Tarentaise

Association agréée pour la protection de la nature

776 rue des villards 73210 Landry

Vivrentarentaise.fr

Rappel des normes conseillées :

Pour l'ozone O₃ : Valeur maxi journalière sur 8h 100 µg/m³ soit 0.05 ppm

Valeur moyenne sur 8h maxi 60 µg/m³ soit 0.03ppm

Pour le dioxyde d'azote NO₂ Valeur moy annuelle maxi 10 µg/m³ soit 0.005 ppm

Valeur moy maxi sur 24h : 25 µg/m³ soit 0.012ppm

Pour l'ammoniac NH₃ valeur toxicologique de ref : 100µg/m³ soit 0.14 ppm expo chronique

Pour les particules fines PM

PM 2.5 : 5 µg/m³ maxi en moy annuelle et 15 µg/m³ en moyenne sur 24h

PM 10 : 15 µg/m³ maxi en moy annuelle et 45 µg/m³ en moy sur 24h



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le **FEADER**



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES